

DES FORÊTS ANCIENNES DE LA SEIGNEURIE DE LOTBINIÈRE SERONT PROTÉGÉES

Lévis, le 31 août 2023 – Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) salue l'annonce du gouvernement du Québec confirmant la mise en réserve, soit la protection de 18,2 km² dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière. On retrouve sur ce territoire la plus grande concentration de forêts anciennes peu, voire jamais, exploitées de notre région, incluant des arbres âgés de plus de 300 ans.

« Notre région abrite encore des bijoux de biodiversité et on se doit de les protéger pour conserver notre faune, notre flore, et ce qui reste de notre patrimoine naturel. Dans Chaudière-Appalaches, à l'heure actuelle, 2 % du territoire terrestre est protégé. La mise en réserve d'une part de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière est un premier morceau important qui trace la voie vers d'autres nouvelles aires protégées sur notre territoire », a précisé Mme Josée Breton, directrice générale du CRECA.

La Forêt de la Seigneurie de Lotbinière abrite une des biodiversités parmi les plus riches de toutes les basses-terres du Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches. En plus des arbres centenaires, on y retrouve le fouille-roche gris, un poisson considéré comme menacé au Canada, et le seul habitat répertorié dans notre région où l'on peut apercevoir une espèce considérée comme vulnérable au Québec, la tortue des bois.

Depuis l'annonce d'intention faite en juin 2022, le gouvernement du Québec a bonifié le projet d'aire protégée de plus de 7 km². C'est un dénouement positif, car une aire protégée plus grande permet de mieux préserver la biodiversité qui s'y trouve.

Le gouvernement du Québec a comme objectif d'atteindre 30 % de protection de son territoire, conformément aux cibles établies à l'horizon 2030 par le cadre mondial de la biodiversité.

– 30 –

Pour une demande d'entrevue :
François Lapointe
Coordonnateur des communications pour le CRECA
418 941-2550 / francois.lapointe@creca.qc.ca



Forêt alléghanienne de la Seigneurie de Lotbinière

À propos du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

Depuis 1991, le CRECA est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de favoriser la concertation, la collaboration et le partage d'expertise en environnement en Chaudière-Appalaches. Le CRECA fait partie du réseau national des conseils régionaux en environnement. Pour en savoir en plus : www.creca.qc.ca

Sources :

<https://www.lelezard.com/communiqué-21041279.html#:~:text=QU%C3%89BEC%2C%20le%2030%20ao%C3%BBt%202023,Laur ent%20et%20de%20la%20Chaudi%C3%A8re%2D>
<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/evaluations-rapports-situations-cosepac/tortue-bois-2018.html>
<https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/publications/sara-lep/channeldarter-fouilleroche/index-fra.html>
<https://www.unep.org/fr/resources/cadre-mondial-de-la-biodiversite-de-kunming-montreal#:~:text=Dans%20les%202023%20cibles%20%C3%A9tablies,hauteur%20de%20500%20milliards%20de>